

Championnats des jeunes

Article 1 – Conditions de participation

- ✓ L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes : **poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors** (garçons et filles), sans restriction de classement.
- ✓ 3 championnats seront proposés aux jeunes :
 - Championnat Jeunes pour les benjamins, minimes, cadets et juniors (garçons et filles)
 - Championnat Poussin-Benjamin pour les poussins et benjamins (3 joueurs)
 - Championnat Jeunes Féminin pour les benjamines, minimes filles, cadettes et juniors filles.
- ✓ Les équipes seront réparties par division dans deux zones géographiques "Nord" et "Sud".
- ✓ Les équipes seront composées de 3 joueurs.
- ✓ Les joueurs doivent être en possession d'une **licence F.F.T.T. « compétition »**, valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.
- ✓ Il sera créé un Championnat Jeunes Féminin s'il y a un nombre suffisant d'engagement.
- ✓ Il sera créé un Championnat Poussin-Benjamin s'il y a un nombre suffisant d'engagement. Ce championnat est déconnecté de la formule "Championnat Jeunes" classique.

Article 2 – Inscriptions

- ✓ Chaque Club peut engager une ou plusieurs équipes composées selon l'article 1 ci-dessus. Le responsable du Club peut également y faire figurer ses souhaits de concordance ou d'opposition dans la programmation des rencontres.
- ✓ L'engagement des équipes peut se faire en début de saison ou à l'issue de la poule retour.
- ✓ L'engagement est de **13,50 €** par équipe à régler **en début d'épreuve**.
- ✓ Une équipe engagée en cours de saison débutera au niveau le plus bas.

Article 3 – Dispositions particulières

- ✓ L'entente de deux ou plusieurs Clubs est autorisée pour constituer l'équipe de plus haut niveau. Il n'y a pas de formulaire spécifique à remplir, mais cette entente doit être signalée au responsable de l'épreuve au moment de l'inscription de l'équipe.
- ✓ La mixité est autorisée. Une équipe peut être entièrement féminine.
- ✓ Nombre de joueurs mutés dans une équipe : il est possible d'avoir deux joueurs mutés dans une même équipe. Un club n'ayant pas engagé d'équipe jeune la saison précédente, est autorisé à avoir trois joueurs mutés dans une même équipe.
- ✓ Un quatrième joueur ou une quatrième joueuse peut être inscrit(e) sur la feuille de rencontre. Il (ou elle) ne peut participer qu'au double.
- ✓ Le Championnat par équipes des jeunes est une épreuve spécifique, il n'y a donc pas interconnexion de brûlage avec le Championnat par équipes senior. Un joueur participant à une journée du Championnat des jeunes peut participer, la même journée au Championnat senior.
- ✓ Au titre d'une même journée de championnat des jeunes, un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre dans une seule équipe de son association.
- ✓ Le report d'une rencontre est autorisé à condition que celle-ci se déroule avant la journée suivante de la compétition. Seules les rencontres constituant la dernière journée d'une phase ne peuvent faire l'objet de report. Tout report doit être signalé au responsable de la compétition.

Article 4 – Formule de la compétition

Poules de 8 équipes – Système Pyramidal

- ✓ Chaque tableau est constitué en poules hiérarchiques et/ou géographiques de huit équipes.
- ✓ **La pyramide des poules est adaptée suivant les réengagements des clubs d'une saison à une autre.**
- ✓ Le comité départementale n'a pas fixé de limite concernant le nombre d'équipe d'un même club dans une même poule pour la saison 2023-2024.
- ✓ Chaque phase du Championnat se déroule sur sept journées, à raison d'une rencontre par journée sauf pour le championnat poussins-benjamins.
- ✓ Suivant le nombre d'équipes engagées, la formule et la composition des poules pourront être amenées à évoluer.
- ✓ Le championnat se déroule sur deux phases.

Article 5 – Déroulement de la compétition

- ✓ A l'issue de chaque phase, les poules sont reconstituées avec un système de montées-descentes. Le critère géographique est pris en compte (sauf pour la D1).
- ✓ Le lieu de chaque rencontre est déterminé en fonction des souhaits des clubs (concordance / opposition) et du déroulement des rencontres précédentes. Il y a alternance, dans la mesure du possible, entre les rencontres à domicile et à l'extérieur.
- ✓ Les inscriptions de nouvelles équipes sont possibles à l'issue de chaque phase. Un formulaire d'inscription sera joint aux résultats de l'avant dernière journée de chaque phase.
- ✓ Si la rencontre n'a pas été saisie dans GIRPE, le résultat est à expédier, dès le lundi, au comité départemental.
- ✓ Les résultats doivent être saisis sur Internet, avant le **mardi minuit**.

Article 6 – Jour et horaires des rencontres

- ✓ Les rencontres se déroulent le samedi à 14h00. Si un club souhaite recevoir à 15h00, il devra l'indiquer lors des engagements.
- ✓ Un changement d'horaire est autorisé après accord des 2 clubs.

Articles 7 – Contrôles et Sanctions

- ✓ Deux forfaits d'une même équipe sur une même phase seront sanctionnés d'une descente de l'équipe en division inférieure.

Julien Nicol